Informations de base

2019/2022(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+ **Subject** 8.70.59 Budget 2019	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	HOWARTH John (S&D)	17/07/2019

Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
BUDG Budgets		

Conseil de l'Union européenne

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	OETTINGER Günther

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/05/2019	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2019)0320	Résumé
03/09/2019	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	11731/2019	Résumé
03/09/2019	Vote en commission		
09/09/2019	Dépôt du rapport budgétaire	A9-0004/2019	Résumé
16/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/09/2019	Décision du Parlement	T9-0012/2019	Résumé
18/09/2019	Résultat du vote au parlement		
09/10/2019	Adoption du projet du budget par le Conseil		
05/11/2019	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2022(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/9/00474

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE639.766	17/07/2019	
Amendements déposés en commission		PE639.929	26/07/2019	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A9-0004/2019	09/09/2019	Résumé
Texte budgétaire adopté du Parlement		T9-0012/2019	18/09/2019	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	11731/2019	03/09/2019	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2019)0320	15/05/2019	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget 2019/1809
JO L 284 05.11.2019, p. 0021 Résumé

Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+

2019/2022(BUD) - 03/09/2019 - Position du Conseil sur le projet de budget

Pour rappel, le 15 mai 2019, la Commission a soumis au Conseil le PBR n° 2 au budget général 2019 concernant le renforcement des programmes Horizon 2020 et Erasmus+, tel qu'il a été approuvé par le Parlement européen et le Conseil dans une déclaration commune dans le cadre de l'accord sur le budget pour 2019.

L'objectif du projet est de renforcer:

- le poste 08 02 01 02 (Renforcement de la recherche dans le domaine des technologies émergentes et futures) d'un montant de 45,4 millions EUR en C/E;

- le poste 08 02 03 04 (Parvenir à un système de transport européen économe en ressources, respectueux de l'environnement, sûr et continu) d'un montant de 34,6 millions EUR en C/E; et

- le poste 15 02 01 01 (Promouvoir l'excellence et la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe ainsi que son adéquation par rapport au marché du travail) d'un montant de 20 millions EUR en C/E.

Le Conseil a adopté sa position sur le PBR n° 2 au budget général 2019, dont le texte figure dans l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position sur le PBR (voir document du Conseil).

Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+

2019/2022(BUD) - 18/09/2019 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 614 voix pour, 69 contre et 10 abstentions, une résolution approuvant la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 2/2019 de l'Union européenne pour l'exercice 2019 - Renforcement de programmes clés pour la compétitivité de l'UE: Horizon 2020 et Erasmus+.

Le Parlement a pris acte du projet de budget rectificatif nº 2/2019 tel que présenté par la Commission, qui vise à doter les programmes Horizon 2020 et Erasmus+ de 100 millions d'EUR supplémentaires en crédits d'engagement et à traduire dans les faits l'accord dégagé entre le Parlement et le Conseil dans le cadre des négociations sur le budget 2019.

Pour rappel, la Commission a proposé d'allouer 80 millions d'EUR supplémentaires pour renforcer Horizon 2020 et 20 millions d'EUR supplémentaires pour consolider le budget d'Erasmus+

L'objectif du projet de budget rectificatif est :

- d'allouer au programme Horizon 2020 i) un montant supplémentaire de 34,6 millions d'EUR pour lutter contre le changement climatique, en particulier les batteries, les véhicules verts et l'écologisation de l'aviation, ii) un montant supplémentaire de 45,4 millions d'EUR afin d'augmenter les ressources en faveur des thèmes «Génération d'énergie à émissions nulles innovante pour une décarbonation complète» et «Technologies liées à l'énergie et au changement climatique»;

- de renforcer les principales activités de mobilité du programme Erasmus+, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l' enseignement et de la formation professionnels, ainsi qu'en faveur des centres d'excellence professionnelle et de renforcer les universités européennes en vue de promouvoir l'excellence, l'innovation et l'inclusion dans l'enseignement supérieur en Europe.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire de renforcer les crédits de paiement pour Horizon 2020 d'ici la fin de l'année 2019, le Parlement a fait remarquer que les crédits d'engagement renforcés pour Erasmus+ devront très vraisemblablement s'accompagner d'une augmentation des crédits de paiement avant la fin de l'année. Il a demandé à la Commission d'informer l'autorité budgétaire des modalités qu'elle entend mettre en œuvre pour couvrir ces besoins accrus en matière de paiement.

Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+

2019/2022(BUD) - 09/09/2019 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de John HOWARTH (S&D, UK) sur la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 2/2019 de l'Union européenne pour l'exercice 2019 - Renforcement des programmes clés pour la compétitivité de l'UE : Horizon 2020 et Erasmus+.

Pour rappel, sur l'insistance du Parlement, le Parlement européen et le Conseil ont décidé, dans le cadre de la procédure budgétaire 2019, de budgétiser 100 millions d'euros dans un budget rectificatif en 2019 pour renforcer Horizon 2020 et Erasmus.

La Commission a proposé d'allouer 80 millions d'euros supplémentaires pour renforcer Horizon 2020 et 20 millions d'euros supplémentaires au budget Erasmus+.

L'objectif du projet est de renforcer:

- le poste 08 02 01 02 (Renforcement de la recherche dans le domaine des technologies émergentes et futures) d'un montant de 45,4 millions EUR en C/E;

- le poste 08 02 03 04 (Parvenir à un système de transport européen économe en ressources, respectueux de l'environnement, sûr et continu) d'un montant de 34,6 millions EUR en C/E; et

- le poste 15 02 01 01 (Promouvoir l'excellence et la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe ainsi que son adéquation par rapport au marché du travail) d'un montant de 20 millions EUR en C/E.

Les députés ont pris note du projet de budget rectificatif n° 2/2019. Aucun renforcement des crédits de paiement n'a été proposé à ce stade.

S'il n'est peut-être pas nécessaire de renforcer les crédits de paiement pour Horizon 2020 d'ici la fin de l'année 2019, les crédits d'engagement renforcés pour Erasmus+ devront très probablement s'accompagner d'une augmentation des crédits de paiement cette année encore. La Commission est invitée à informer l'autorité budgétaire de la manière dont elle entend couvrir ces besoins de paiement accrus.

La commission parlementaire a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 2/2019.

Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+

2019/2022(BUD) - 05/11/2019 - Acte final

OBJECTIF: adoption du budget rectificatif n° 2 de l'Union européenne pour l'exercice 2019.

ACTE LÉGISLATIF: Adoption définitive (UE, Euratom) 2019/1809 du budget rectificatif no 2 de l'Union européenne pour l'exercice 2019.

CONTENU: le Parlement a constaté que le budget rectificatif n° 2 de l'Union européenne pour l'exercice 2019 était définitivement adopté.

Le budget rectificatif nº 2/2019 vise à doter les programmes Horizon 2020 et Erasmus+ de **100 millions d'EUR supplémentaires** en crédits d' engagement et à traduire dans les faits l'accord dégagé entre le Parlement et le Conseil dans le cadre des négociations sur le budget 2019.

L'objectif du budget rectificatif est :

- **d'allouer 80 millions d'EUR supplémentaires pour renforcer Horizon 2020** dont i) un montant supplémentaire de 34,6 millions d'EUR pour lutter contre le changement climatique, en particulier les batteries, les véhicules verts et l'écologisation de l'aviation *(Poste 08 020 304 - Parvenir à un système de transport européen économe en ressources, respectueux de l'environnement, sûr et continu*); ii) un montant supplémentaire de 45,4 millions d'EUR afin d'augmenter les ressources en faveur des thèmes «Génération d'énergie à émissions nulles innovante pour une décarbonation complète» et «Technologies liées à l'énergie et au changement climatique» *(Poste 08 020 102 - Renforcement de la recherche dans le domaine des technologies émergentes et futures*) ;
- **d'allouer 20 millions d'EUR supplémentaires pour consolider le budget d'Erasmus+** en vue de renforcer les principales activités de mobilité du programme, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'enseignement et de la formation professionnels, ainsi qu'en faveur des centres d'excellence professionnelle et de renforcer les universités européennes en vue de promouvoir l'excellence, l'innovation et l'inclusion dans l'enseignement supérieur en Europe (*Poste 15 020 101 - Promouvoir l'excellence et la coopération dans le domaine de l' éducation et de la formation en Europe ainsi que son adéquation par rapport au marché du travail*).

Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+

2019/2022(BUD) - 15/05/2019 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation du projet de budget rectificatif n° 2 au budget 2019 en vue du renforcement de programmes clés pour la compétitivité de l'UE: Horizon 2020 et Erasmus+.

CONTENU : le projet de budget rectificatif (PBR) nº 2/2019 vise à procurer **100 millions d'EUR supplémentaires en crédits d'engagement** aux programmes Horizon 2020 et Erasmus+, conformément à la décision prise par le Parlement européen et le Conseil dans le contexte de leur accord sur le budget 2019 . Il n'est pas proposé de renforcement en crédits de paiement.

Renforcement du programme Horizon 2020

Alors que les dépenses ayant trait au changement climatique augmentent de manière considérable par rapport au 7e programme-cadre pour le financement de la recherche 2007-2013 (7e PC), il convient de renforcer les mesures spécifiques afin de s'approcher de l'objectif de 35 % du budget d'Horizon 2020 consacrés aux activités de recherche liées au climat.

Il est donc proposé d'allouer 80 millions d'EUR supplémentaires aux activités et projets dans ce domaine, plus particulièrement à la recherche liée aux transports ainsi qu'aux technologies futures et émergentes dans le cadre du projet pilote du Conseil européen de l'innovation (CEI).

Renforcement du programme Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'UE qui soutient l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe. Il offrira à plus de 4 millions d'Européens la possibilité d'étudier, de se former et d'acquérir une expérience à l'étranger sur la période 2014-2020.

La Commission propose d'allouer un montant supplémentaire de 20 millions d'EUR au poste 15 02 01 01 d'Erasmus+ - « Promouvoir l'excellence et la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe ainsi que son adéquation par rapport au marché du travail ».

Cette dotation permettra de renforcer le soutien financier de l'UE aux principales activités de mobilité du programme, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'enseignement et de la formation professionnels, ainsi qu'en faveur des centres d'excellence professionnelle. Elle renforcera également les universités européennes, une action récente mise en œuvre dans le cadre de la création de l' espace européen de l'éducation d'ici 2025.

Financement

Compte tenu de l'absence de marge sous le plafond des engagements de la rubrique 1a Compétitivité pour la croissance et l'emploi dans le budget général 2019, le renforcement des crédits d'engagement d' Horizon 2020 et d'Erasmus+ sera financé à partir de la marge globale pour les engagements.

La Commission considère qu'il n'est pas nécessaire, à ce stade, d'augmenter les crédits de paiement pour ces deux programmes dans le budget 2019.